

FA/PDP - DAKAR 2015

LE PROGRAMME



Lundi 18 mai 2015

15:00 - 17:30	Inscription, remise des badges et documents du Forum
20:00 - 22:00	Cocktail dînatoire de bienvenue

Mardi 19 mai 2015

08:30 - 09:00	Inscription des participants	
Cérémonie d'ouverture		
09:00 - 10:00	Accueil	<p>Mot de bienvenue du Président de la CDP, Dr Mouhamadou LO</p> <p>Allocution du Ministre des Postes et des Télécommunications, M. Yaya Abdoul KANE</p> <p>Allocution du Directeur général de l'ARTP, M. Abdou Karim SALL</p> <p>Allocution du Président de l'AFAPDP, Me Jean CHARTIER</p> <p>Allocution d'ouverture du Président de la République du Sénégal, S.E. M. Macky Sall</p>
10:00 - 10:30	Pause-café	
Session I : Panorama des cadres de protection des données personnelles (contours et limites)		
10:30 - 13:00	Moderateur Burkina Faso	<p>Communication 01 : Sénégal</p> <p>Communication 02 : Île Maurice</p> <p>Communication 03 : Union Africaine / CEDEAO</p> <p>Communication 04 : Conseil de l'Europe</p> <p>Débats</p> <p>Quel cadre de protection des données personnelles ? Le panorama des textes existants permettra de partager les approches législatives existantes en matière de protection des données personnelles. Les intervenants ciblés mettront l'accent sur le cadre juridique africain de la protection des données personnelles, les spécificités au sein des organismes tels que l'Union Africaine, la CEDEAO et le Conseil de l'Europe.</p>
13:00 - 15:00	Pause déjeuner	
Session II : Les enjeux de la protection des données personnelles		
15:00 - 16:00	Moderateur Bénin	<p>Communication 05 : Les enjeux politiques, économiques et sociaux de la protection des données personnelles.</p> <p>Communication 06 : Enjeux de la régulation : comment assurer une protection efficace des données personnelles ?</p> <p>Débats</p> <p>Le droit à la protection des données à caractère est un facteur déterminant dans le développement politique, économique et social d'un pays. Les expériences du Maroc et du Québec devront faciliter la compréhension des enjeux de la protection des données personnelles, notamment les bienfaits relatifs à la transparence, à l'économie nationale, à la sécurité, à la confiance des personnes concernées, au rôle de régulateur social des autorités de protection, au renforcement de la démocratie, etc.</p>
	Intervenants	<p>Maroc</p> <p>Canada</p>
16:00 - 16:30	Pause-café	

Session III : Les innovations technologiques et la protection des données personnelles			
16:30 - 17:30	Modérateur Sénégal	Communication 07 : Internet des objets et respect de la vie privée (smartphones, drones, géolocalisation, tablettes, nanotechnologies, vidéosurveillance, etc.) Communication 08 : Les enjeux juridiques de l'externalisation et des données de masse (Cloud computing, Open data, Big data) Débats	Intervenants CNIL Belgique
		Le confort prodigué par les innovations technologiques est réel. Toutefois, leur utilisation est source de risques non négligeables. N'est-il pas temps de réagir pour choisir la société dans laquelle nous acceptons de maîtriser le traitement de nos données personnelles? Le thème de cette session permettra de mettre en exergue le nécessaire respect des données personnelles par les acteurs économiques et de donner aux autorités de protection des canaux pour concilier leur mission avec la promotion et l'impulsion des innovations technologiques.	
18:00	Fin des travaux de la journée		
19:30	Dîner		

Mercredi 20 mai 2015

Session IV : Cybercriminalité et protection des données			
09:00 - 10:45	Modérateur Conseil de l'Europe	Communication 09 : Réponse d'un pays africain (exemple de la Côte d'Ivoire) Communication 10 : Réponse internationale (la Convention de Budapest) Débats	Intervenants Côte d'Ivoire Conseil de l'Europe
		Quels sont les défis de la protection des données personnelles face à la cybercriminalité. Quelles sont les infractions cybercriminelles portant sur les données personnelles (fausses cartes de paiement, usurpation d'identité, vol des données, piratage informatique, etc.) ? Les réponses apportées par la Côte d'Ivoire et le le Conseil de l'Europe permettront de se familiariser avec les meilleures pratiques en la matière.	
10:45 - 11:15	Pause-café		
Session V : La vie privée face aux préoccupations sécuritaires des Etats			
11:15 - 12:45	Modérateur Sénégal	Communication 11 : Les impératifs de sécurité face à la protection des données Communication 12 : Quels sont les droits des personnes face aux préoccupations sécuritaires des Etats ? Débats	Intervenants Tunisie Conseil de l'Europe
		Que reste-t-il de notre vie privée avec les lois sécuritaires qui se multiplient au nom de la lutte contre le terrorisme ? Comment trouver un équilibre entre la lutte contre le terrorisme et la nécessaire sauvegarde des libertés individuelles ? Comment concilier les impératifs de sécurité et les droits des personnes ? Cette session sera l'opportunité de susciter la réflexion pour trouver un juste équilibre tant souhaité.	
12:45 - 13:30	Cérémonie de clôture		
13:30 - 15:00	Pause Déjeuner		
16:00 - 19:00	Visite de l'île Gorée		